



PREFET DE L'OISE

Beauvais, le 5 novembre 2013

## Lancement du plan hiver 2013 - 2014

Le dispositif de protection des populations fragilisées par les intempéries repose sur un renforcement des moyens d'hébergement et une plus grande coordination entre les services de l'État, les collectivités locales et les associations.

**A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, le plan hiver est activé.**

### Le plan hiver comprend quatre niveaux de mobilisation :

**1<sup>er</sup> Niveau (couleur verte sur la carte de météo France) :** “ Veille saisonnière “

Ce premier niveau de vigilance et de mobilisation, activé du 1<sup>er</sup> novembre 2013 au 31 mars 2014, permet aux services publics et assimilés dans le département de vérifier le bon fonctionnement des dispositifs d'alerte, le repérage des personnes vulnérables par la pérennisation de la maraude de jour, l'ouverture des accueils de jour en soirée, la mise en place de maraudes de nuit.

**2<sup>ème</sup> Niveau (couleur jaune sur la carte de météo France) :** “ Avertissement Froid “.

L'ouverture de places supplémentaires d'hébergement d'urgence est déclenchée si les températures ressenties, pendant trois jours consécutifs, sont comprises entre -5°C et -10°C, et sur identification des équipes de maraude s du Samu social (intensification des maraudes de jour et de nuit jusqu'à 1h).

**Pour ce niveau 2, le dispositif annuel de 264 places est complété de 116 places soit un total de 380 places d'urgence disponibles.**

**3<sup>ème</sup> Niveau (couleur orange sur la carte de météo France) :** “ Alerte Grand Froid ”.

Le niveau orange est activé pour des températures ressenties, pendant trois jours consécutifs, entre -11°C et -17°C la nuit et négatives ou nulles le jour.

Les services publics et assimilés, principalement dans le domaine sanitaire et social, sont mobilisés pour assurer l'information, la protection et le secours des personnes à risque.

Les maraudes sont intensifiées de jour et de nuit, jusqu'à 2 h.

**58 places supplémentaires sont mobilisées dans ce cadre.**

**4<sup>ème</sup> Niveau (couleur rouge sur la carte de météo France) :** “ Mobilisation Maximale ”.

Le niveau rouge est activé pour des températures ressenties, pendant trois jours consécutifs, inférieures à -18°C la nuit et négatives ou nulles le jour.

Ce niveau permet de mettre en œuvre des mesures exceptionnelles pour faire face à une crise de longue durée dont les conséquences dépassent les champs sanitaire et social.

En cas de déclenchement du niveau rouge, le préfet décide de maraudes permanentes.

**L'hébergement d'urgence peut mobiliser 10 places supplémentaires.**

En outre, le préfet ordonne, le cas échéant, l'ouverture de salles d'hébergement en lien avec les collectivités (plan hébergement) permettant une mise à l'abri rapide des personnes en difficulté.

**Au total, la capacité d'hébergement supplémentaire disponible dans le cadre du plan hiver peut atteindre 184 places.**

### Retour sur la campagne 2012/2013

- Le niveau 1 a été activé **45 jours**.
- Le niveau 2 a été activé **26 jours**.
- L'hiver a été donc long et rigoureux : durant **71 jours fractionnés**, les températures ressenties ont été comprises entre -5°C et -18°C. Durant ces périodes, le SAMU Social, les associations mais aussi les collectivités locales et les citoyens ont accru leur présence auprès des personnes sans abri.
- **Accueil et hébergement**
  - o 2 919 demandes d'hébergement ont été satisfaites.
  - o Les accueils de jour ont enregistré 5 322 passages, sur 151 jours d'ouverture.
  - o Les 125 places hivernales de niveau 1 ont été fermées progressivement jusqu'en juillet 2013.
- Les personnes accueillies pendant la campagne hivernale sur le niveau 1 ont bénéficié d'une évaluation sociale transmise au Service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO) et d'une solution de mise à l'abri, pérenne.
- Toutes les demandes de personnes sollicitant un hébergement ont été satisfaites en niveau 1 et 2 de mobilisation.

**Le préfet rappelle que tout cas de personne en détresse  
doit être signalé auprès du "115",  
numéro d'appel gratuit fonctionnant 7 jours sur 7, et 24 heures sur 24.**

Il convient de rappeler par ailleurs que l'**intoxication par le monoxyde de carbone** est une conséquence indirecte du froid. Premières causes de mortalité par intoxication aiguë en France, les intoxications accidentelles survenues dans l'habitat par ce gaz incolore et inodore sont responsables en France du décès d'une centaine de personnes par an. L'intoxication par le monoxyde de carbone fait l'objet d'une campagne spécifique d'information par l'agence régionale de santé (ARS) au travers de la diffusion de plaquettes d'informations.